

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article223>



L'Etat français s'attaque au purin d'ortie et aux produits naturels dans les jardins

- Accueil - Dossiers - Big Brother -

Date de mise en ligne : samedi 9 septembre 2006

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Qu'est-ce que le purin d'ortie a à voir avec les armes nucléaires ? A première vue, rien. Et pourtant, si. La répression dont font l'objet les adeptes d'une agriculture naturelle, débarrassée des polluants chimiques et des organismes génétiquement modifiés, est la même que celle qui frappe les adversaires de l'industrie et des armes nucléaires. Elle émane d'un Etat gangrené par de puissants lobbies à la solde des firmes agro-alimentaires, militaro-industrielles et nucléaires. Les unes comme les autres poursuivent un but commun : faire un maximum de profits tout en accroissant leur domination sur les Etats, l'humanité et la planète. Un but qui se situe aux antipodes du nôtre : libérer la planète de tout ce qui attente ou menace d'attenter à la vie.

C'est pourquoi nous publions le communiqué reçu de l'association Kokopelli. Regrettons seulement que ce communiqué oublie de mentionner parmi les causes de l'expansion galopante des cancers l'une des principales, sinon la principale : la radioactivité artificielle répandue par les essais nucléaires militaires (plus de 2000, dont plus de 500 en atmosphère, dont les retombées continuent à produire leurs effets), par les accidents nucléaires militaires et civils (Tchernobyl n'en étant que le plus connu), par les rejets continus de l'industrie nucléaire, et depuis 1991, par les particules dispersées de milliers de tonnes d'Uranium dit Appauvri (armes à UA) - le pire des biocides actuellement en cours. Souhaitons que cette lacune soit rapidement comblée.

Chacun(e) doit le comprendre : il faut unir nos luttes pour une société affranchie de la domination politico-économique des firmes capitalistes (privées, privatisées ou étatiques) qui font prévaloir leurs buts sur l'intérêt réel des populations du globe. Les armes nucléaires sont la clef de voûte de ce système antidémocratique, dont la police des jardins n'est qu'un des nombreux avatars.

Il y a quelques années, nous avons évoqué le danger (si le Peuple n'était pas vigilant) de voir un jour le jardinage familial complètement interdit pour risques bactériologiques, pour risques sociologiques, pour concurrence déloyale à l'agriculture (si lourdement subventionnée par les deniers publics), etc...

Il nous faut résister à la tentative de l'Etat d'éliminer les anciennes variétés potagères. Il nous faut résister à la dissémination des chimères génétiques en nos terroirs et on ne peut qu'admirer le courage des faucheurs d'OGMs qui témoignent d'un magnifique exemple de désobéissance civique (et ce ne sont pas les pleurnicheries de la FNSEA qui vont changer quelque chose au fait que 80% du Peuple Français ne veut pas de nourriture monstrueuse dans son assiette).

Il nous faut maintenant résister à la tentative de l'Etat de légiférer sur la fertilité des sols dans nos jardins.

Voici le début de la lettre de Bernard Bertrand, de l'Association des Amis de l'Ortie et coauteur de l'ouvrage *Purin d'Orties et Compagnie* dont nous vous conseillons la lecture (ce conseil pouvant être considéré comme un acte de désobéissance civique !!) :

"La nouvelle avait perturbé les ondes. Un chroniqueur horticole courageux s'insurgeait, sur France Inter, de la parution imminente d'un décret (prenant effet en date du 01 juillet 2006), qui l'empêcherait dorénavant de donner à ses auditeurs des recettes leur permettant de traiter naturellement leurs jardins et balcons. Interdit de dire que l'eau

L'Etat français s'attaque au purin d'ortie et aux produits naturels dans les jardins

chaude est un bon désherbant pour les allées. Interdit de dire que de simples feuilles de fougère éloignent les chenilles des choux. Interdit de donner la recette séculaire d'un extrait d'ortie, appelé purin ! L'information paraissait si énorme que personne n'y a cru ! L'interdiction de fournir, par quelque moyen que ce soit, les recettes pour confectionner des produits naturels non-homologués, le simple fait d'en parler, avait beau être assortie d'une peine de 2 ans de prison et 75 000 Euros d'amende, elle faisait sourire !"

(La suite sur :

http://www.kokopelli.asso.fr/actu/new_news.cgi?id_news=77)

Le 31 août 2006, les services de la Répression des Fraudes et les services de la Protection des Végétaux (la police des plantes !) sont intervenus chez Eric Petiot, paysagiste, formateur et coauteur de l'ouvrage *Purin d'Orties et Compagnie*. Au cours de cette inspection (de 10h à 16h), plusieurs documents ont été saisis (papier et numérique). Eric Petiot s'est vu signifier une interdiction d'enseigner les recettes de produits naturels non homologués et même de ramasser des plantes sauvages lors de ses stages de formation.

Vous trouverez les détails de cette intervention sur le site d'Univers Nature ainsi qu'un interview de Bernard Bertrand.

(http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=2357)

Le décret sus-mentionné est le texte de loi d'orientation agricole n° 2006-11, du 5 janvier 2006 :

(http://www.kokopelli.asso.fr/actu/new_news.cgi?id_news=79)

Est ce que tout cela veut dire que tout jardinier qui utilise ou donne ou conseille, par exemple, du purin d'ortie (non homologuable par les services de l'Etat) est passible de deux années de prison et de 75 000 euros d'amende ?

Comment l'Etat Français pense-t-il imposer une telle interdiction ? Par un système de caméras vidéos ? Par la création d'une ligne téléphonique incitant les citoyens à dénoncer tout baril suspect dans les jardins du voisinage (à l'image de ce que Monsanto a mis en place en Amérique du nord) ?

Tout cela est d'autant plus révoltant que le 29 juin 2006, quelques jours avant la mise en application de ce décret scandaleux, les ministres de l'agriculture, de l'écologie, de l'économie et de la santé ont publié un communiqué de presse quant à un plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides. Ce plan prévoit, entre autres choses "la réduction de 50% des quantités vendues de substances actives les plus dangereuses".

Nous sommes vraiment fort aises que l'Etat s'aperçoive que des substances dangereuses sont utilisées en agriculture.

Cependant, nous serons enclins à penser que tout cela n'est qu'une gigantesque supercherie médiatique de plus si l'Etat, dans son désir de limiter les substances les plus dangereuses en agriculture, en vient à interdire les produits naturels dans le jardin !

La triste réalité est que les multinationales font la loi.

L'Etat français s'attaque au purin d'ortie et aux produits naturels dans les jardins

Les Etats se devraient de protéger leurs citoyens contre le vrai terrorisme : le terrorisme alimentaire qui s'étend comme une gangrène sur toute la planète. Tous les peuples de la Terre sont pris en otages par une poignée de multinationales qui détruisent tout : la santé des hommes et des animaux, les eaux, les sols, l'air, les insectes, les oiseaux....

Ces multinationales biocidaires, qui contrôlent les semences et la chimie, ont détourné l'agriculture à leur profit. L'humanité se meurt sous l'assaut d'aliments-poisons. En France seulement, par exemple, ce sont 150 000 personnes qui décèdent annuellement de cancers.

L'environnement se meurt sous l'assaut des poisons employés en agriculture. La France, qui est le troisième consommateur au monde d'insecticides, de fongicides et d'herbicides, a complètement contaminé ses ressources en eau. Selon l'IFEN, 96% des eaux de surface et 61 % des eaux souterraines sont contaminées par des pesticides. L'Homme contamine ses sols ; les sols contaminent les eaux ; les eaux contaminent l'Homme. Un crime contre la Nature, un crime contre la Civilisation.

Le Titanic agricole est en train de sombrer dans l'océan de ses vanités mais il entraîne tout dans son sillage.

Alors que la mafia criminelle des multinationales de l'agrochimie détruit la Vie, l'Etat Français s'attaque au purin d'ortie. L'Etat Français envisage-t-il de détruire tous les ouvrages mentionnant la recette du purin d'ortie ou de tout autre produit naturel non homologué en de gigantesques autodafés ? L'Etat Français envisage-t-il également d'interdire la soupe à l'ortie qui étant un des aliments les plus concentrés en anti-oxydants pourrait être quasiment considérée comme un remède naturel au regard d'une grande partie de la nourriture moderne totalement dénuée de forces de vie ?

Nos actions doivent permettre aux générations futures de déposer plainte, pour crime contre l'humanité, à l'encontre des actuels scientifiques et décideurs (leurs complices...). Ces terroristes de laboratoire ne pourront argumenter qu'ils péchaient par ignorance : ils construisent sciemment, à l'insu du plus grand nombre, les bases d'une future dictature alimentaire.

Vandana Shiva, la célèbre physicienne et leader des mouvements paysans dans la lutte contre le terrorisme alimentaire en Inde a déclaré que la démocratie du futur sera une démocratie de la nourriture.

Nous appelons tous les jardiniers de France à leurs barils ! Faites couler le bon jus d'ortie en vos jardins à la santé de vos légumes.

La recette du purin d'ortie est disponible sur le site de l'Association Kokopelli :

http://www.kokopelli.asso.fr/actu/new_news.cgi?id_news=73

Nous invitons toutes les associations luttant pour la sauvegarde de notre patrimoine culturel à disséminer symboliquement cette recette.

De plus, l'Association Kokopelli s'engage à mettre en place, pour l'année 2008, un calendrier de formations destinées aux jardiniers, afin d'enseigner toutes les techniques issues de l'agro-écologie planétaire : soins naturels aux jardins, techniques de compostage, méthodes d'amélioration de la fertilité des sols (Effective Micro-organisms, Pancha Kavya de l'Inde, etc).

Libérons l'Humus !

Dominique Guillet